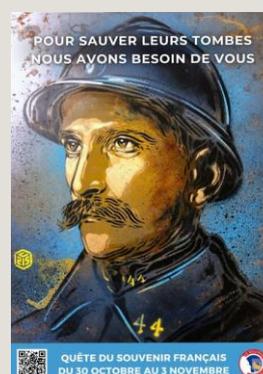


LA LETTRE N°98

Octobre 2024

LA PAROLE DU PRÉSIDENT GÉNÉRAL

Libération 1944



Le temps mémoriel de la Libération de la France se structure autour d'une série de quatre dates essentielles :

- Le 6 juin, le Débarquement en Normandie
- Le 15 août, le Débarquement en Provence
- Le 25 août, la Libération de Paris
- Le 23 novembre, la Libération de Strasbourg

À la fin de l'année 1944, la majeure partie du territoire français était libérée.

Alors que le 70^{ème} anniversaire fut le temps des derniers combattants qui pouvaient dire « j'y étais », le 80^{ème} anniversaire est le temps des derniers témoins qui peuvent dire « je les ai vus ». Le 90^{ème} anniversaire, lui, ouvrira le temps des historiens.

Ce 80^{ème} anniversaire pose les jalons pour le devenir de notre histoire commémorative :

- d'abord, par la mobilisation massive des reconstituteurs. Alors qu'en 1984, les associations baptisées « d'histoire vivante » étaient encadrées, voire refusées comme ce fut le cas à Colmar par le Ministre de la Défense, elles sont aujourd'hui partout recherchées et mises à l'honneur. Les reconstituteurs remplacent désormais les militaires et les anciens combattants ;
- ensuite, par la mobilisation des municipalités qui, partout, à l'exemple de Paris, sont devenues des actrices incontournables de la vie commémorative ;
- enfin, par la prise en main de la politique mémorielle par la Présidence de la République.

Avec ce 80^{ème} anniversaire, la mémoire est devenue un exceptionnel outil politique.

Face à ces évolutions, le Souvenir Français a poursuivi son action.

Il a privilégié la sauvegarde du patrimoine, en particulier les tombes des combattants de 1944 dont beaucoup sont à l'abandon. Le Souvenir Français organise chaque année, depuis le début du XX^{ème} siècle, une quête, en particulier dans les cimetières, afin de rénover et sauvegarder les tombes des combattants « Morts pour la France » à l'abandon dans nos cimetières communaux. Cette année, la quête aura lieu du 30 octobre au 3 novembre.

Alors que se déroulaient les cérémonies du 15 août, on découvrait que la nécropole nationale de Luynes, dans laquelle sont inhumés de nombreux combattants de 1944, était dans un état inacceptable.

Il s'est mobilisé pour les cérémonies locales qui sont nées de la rencontre entre les combattants, en particulier les anciens résistants, et les municipalités issues de la Libération, et dont l'avenir doit fortement nous interroger.

Il a poursuivi encore et toujours son soutien aux enseignants. C'est à eux que revient l'ardente obligation d'enseigner les pages de notre histoire et en particulier celles de la Libération. En ce 80^{ème} anniversaire, notre slogan est plus que jamais d'actualité : « Aucun élève ne doit quitter son temps de

scolarité sans avoir visité au moins un lieu de mémoire combattante ».

C'est à nous que revient la responsabilité d'épauler les enseignants en déposant des drapeaux dans les établissements scolaires et en subventionnant les voyages mémoriels.

Ce 80^{ème} anniversaire ne doit pas être un moment de simple communication politique, il doit nous permettre de partager notre histoire commune faite de pages lumineuses et de pages d'ombres. Il doit impérativement être, en 2024 et en 2025, un moment de transmission de l'histoire combattante aux nouvelles générations.

Serge BARCELLINI
Contrôleur Général des Armées (2s)
Président Général de l'association "Le Souvenir Français"

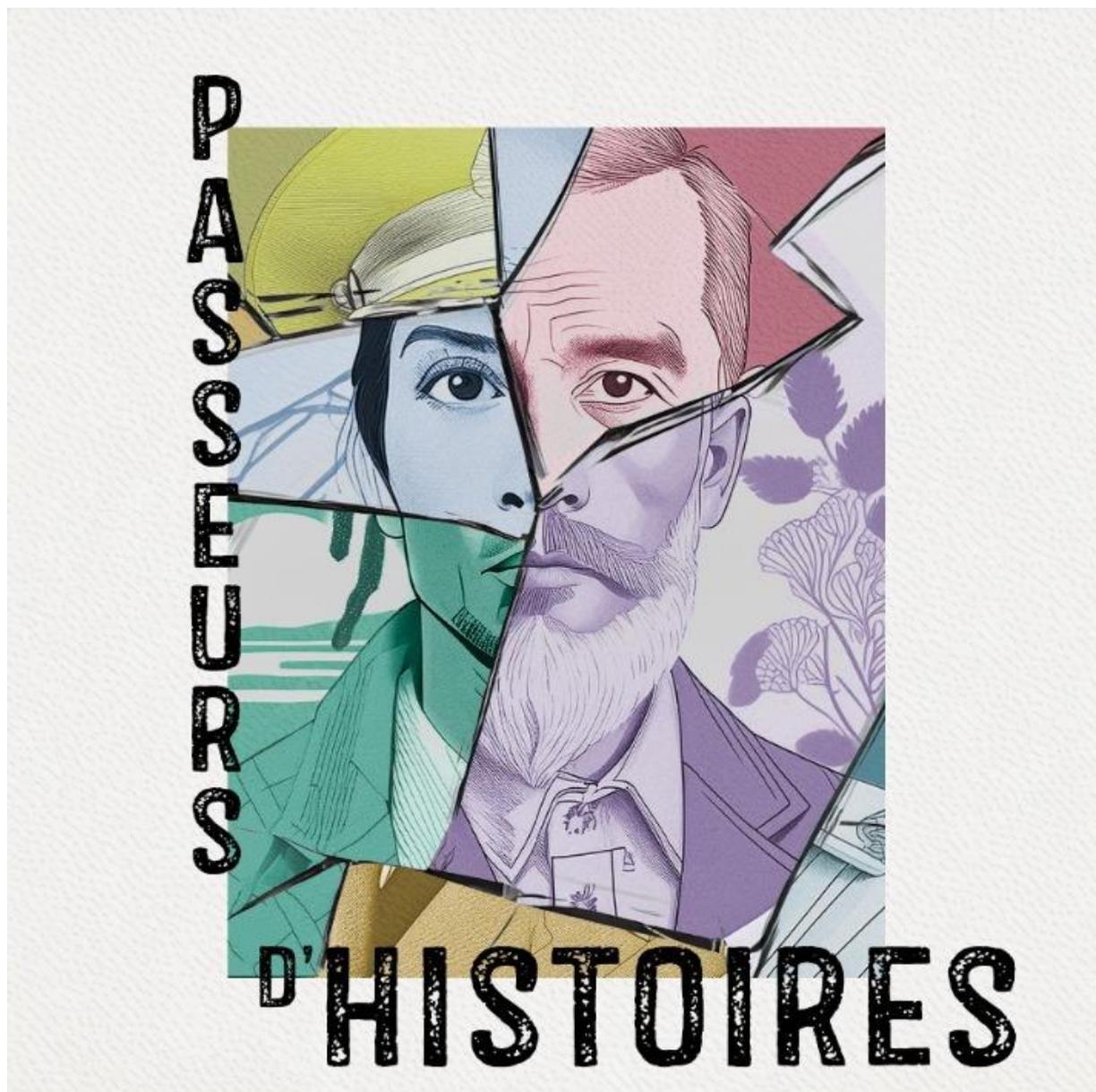
Contact :
communication@souvenir-francais.fr

EN BREF

[Bilan des activités du Président Général](#)

[Billet d'humeur du Président Général](#)

PASSEURS D'HISTOIRES, LE PODCAST DE LA MÉMOIRE



NOUVEAUTÉ !

Ils sont bénévoles, historiens, généalogistes, descendants, passionnés, et tous s'engagent pour le même but : contribuer à la transmission de la mémoire combattante. Ces passeurs d'histoires, à travers leurs témoignages intimes, se livrent au micro du Souvenir Français : histoires personnelles, familiales ou encore nationales, découvrez tantôt des histoires de vies héroïques, tantôt des histoires d'engagement au service de la mémoire combattante.

Le Souvenir Français s'est donné pour mission de sauvegarder, conserver et transmettre l'histoire et la mémoire de ces héros et héroïnes qui ont donné leur vie pour que les générations futures vivent dans un monde meilleur.

Passeurs d'histoires est un [podcast](#) de l'Association Le Souvenir Français, produit par Suniwan. Retrouvez une nouvelle histoire toutes les deux semaines !

Deux épisodes ce mois-ci

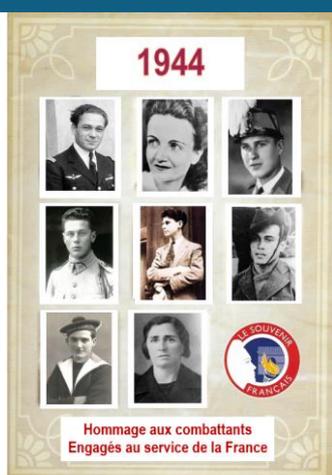


Sortie le 1^{er} octobre 2024



Sortie le 15 octobre 2024

Sous les projecteurs



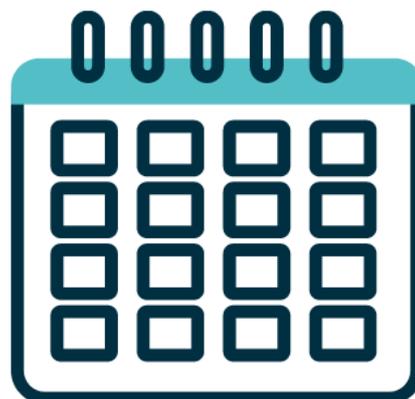
L'association consacre le mois d'octobre à cent portraits de combattants de 1944...

[Lire l'article](#)

L'agenda du mois

Le Souvenir Français en action ! La mobilisation des comités et des délégations en octobre...

[Lire l'article](#)



OCTOBRE

Trois questions à



Colonel Michel Bachette-Peyrade, Président national de l'Association nationale des croix de guerre et de la valeur militaire.

[Lire l'article](#)

Il était une fois un monument

Le mémorial du Mont-Valérien.

[Lire l'article](#)



L'œil de l'historien



André Kaspi, professeur émérite à la Sorbonne et auteur de nombreux ouvrages sur l'histoire des Etats-Unis, sur la Seconde Guerre mondiale...

[Lire l'article](#)

C'était hier

Découvrez les activités du mois passé en images : les dépôts de drapeaux, la géolocalisation et les cérémonies et gestes mémoriels !

[Lire l'article](#)



Nos partenaires



Tous partenaires pour la mémoire !
Le Souvenir Français entretient un dense réseau : toutes les initiatives mémorielles des associations mémorielles...

[Lire l'article](#)

On aime on soutient

Le Souvenir Français met en avant de nombreux projets mémoriels, livres, films, expositions

[Lire l'article](#)



Le moment nostalgique



Chaque mois, un monument du Souvenir Français, son histoire, sa création et son entretien.

[Lire l'article](#)

Si vous souhaitez aider Le Souvenir Français et devenir gardien de la mémoire, n'hésitez pas à adhérer ou à faire un [don avec ce formulaire](#).



REJOIGNEZ-NOUS !
Formulaire à remplir et à joindre avec votre règlement

NL

L'association Le Souvenir Français reconnue d'utilité publique est habilitée à recevoir :

- votre DON
- votre LEGS ou votre DONATION

Informations au : 01 48 74 53 99
infos@souvenir-francais.fr

Particulier : vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 66 % du montant de votre versement, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

FORMULE CHOISIE - 2024

PROFIL ADHÉRENT	Montant après défiscalisation ▼	
Cotisation membre Titulaire – avec reçu fiscal pour les règlements via le site Internet national	à partir de 10 €	3,40 €
Cotisation membre Titulaire avec reçu fiscal	à partir de 20 €	6,80 €
Cotisation membre Bienfaiteur avec reçu fiscal	à partir de 50 €	17,00 €
Cotisation Jeunes (à partir de 13 ans et jusqu'à 25 ans pour les étudiants)	5 €	
Abonnement Revue - si adhérent	10 €	
Abonnement Revue - si non adhérent	20 €	

En passant par le site Internet national, l'émission du reçu fiscal (dès 10 €) est AUTOMATIQUE

L'abonnement à la Revue (4 revues et 1 supplément par an) n'ouvre pas droit au reçu fiscal

RENOUVELLEMENT COTISATION ADHÉSION DON

Je verse la somme de : € en règlement de (cases à cocher) :

ma cotisation ma cotisation + abonnement Revue mon abonnement à la Revue

par CHÈQUE : à l'ordre de LE SOUVENIR FRANÇAIS
à envoyer au 20 rue Eugène Flachet – 75017 Paris

par VIREMENT BANCAIRE : PARIS IDF CENTRE | IBAN : FR60 2004 1000 0100 9491 4Y02 030 PSSTFRPPPAR

en ESPÈCES : à remettre à un responsable du Souvenir Français dans une enveloppe avec votre nom

en LIGNE : simple, rapide et sécurisé > <https://le-souvenir-francais.fr/soutenir-le-souvenir-francais/>

Mes coordonnées (impératif)

NOM.....

Prénom

Adresse postale.....

Code postal Ville

Adresse électronique.....

Téléphone (fixe ou portable).....

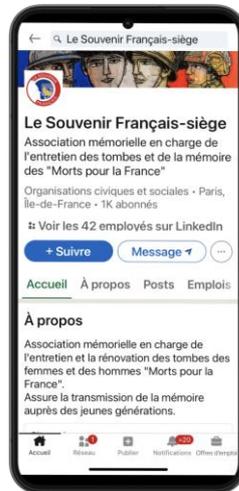
Date :.....

En vertu des dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 (relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés) l'association s'engage à ne pas utiliser les données personnelles de l'adhérent à des fins commerciales. Ce dernier dispose d'un droit de regard et de rectification des données personnelles le concernant.

Avec nos remerciements pour votre fidélité et votre soutien.

La délégation départementale SF de votre affiliation ne manquera pas de vous contacter.

Suivez-nous sur les réseaux !



Le Souvenir Français

20 rue Eugène Flachat

copyright www.le-souvenir-francais.fr 2024

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)